

Volume 33 | Numéro 7

OCTOBRE 2024

## L'HALLOWEEN À SAINT-PASCAL



L'Essentiel  
de *l'information*

Saint-  
**Pascal**  
On voit loin!

**BMR**

**Avantis**  
Coopérative

# L'ENTRETIEN DU GAZON À L'AUTOMNE



Rendez vert de  
jalousie vos voisins au  
printemps prochain.

Conseils en magasin  
et en ligne.



# *C'est* **PAYANT**

d'être membre de



**C'EST PLUS DE  
9 000\$**

en argent Place Saint-Pascal  
injecté chez les membres  
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir  
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105  
direction@leplacoteux.com

 @gensdaffairesdesaintpascal

## À LA UNE

### L'Halloween à Saint-Pascal

Afin de souligner la fête de l'Halloween, la traditionnelle collecte de bonbons est de retour dans les rues de Saint-Pascal, avec la surveillance du service incendie, de 16 h à 20 h.

Pour l'occasion, deux activités familiales vous attendent :

La première se déroulera dans les locaux de la Maison des jeunes, située au 580B, rue Côté où la troupe de

théâtre immersive Cent Mille Lieux vous offrira une soirée mémorable et effrayante de 18 h à 20 h. Que vous soyez petit ou grand, venez visiter le local de la Maison des jeunes qui sera complètement transformé pour l'occasion. Serez-vous assez courageux pour venir affronter les différents monstres dans une ambiance terrifiante?

L'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est, au 655, rue Taché, offrira quant à elle une maison hantée dans leurs locaux. Ce parcours hanté est accessible pour les poussettes et les fauteuils roulants et se déroulera de 16 h à 19 h 30. Plaisir garanti!

Un concours sera organisé pour ceux qui auront visité les deux endroits. Vous pourriez remporter un magnifique sac de bonbons, tiré au hasard parmi les participants.

Ces activités familiales sont gratuites pour tous et des bonbons seront distribués sur place. Venez nombreux pour profiter de cette fête effrayante!

**HALLOWEEN**  
**JEUDI 31 OCTOBRE**

**ANIMATION PAR CENT MILLE LIEUX**  
18H À 20H  
LOCAL DE LA MAISON DES JEUNES

**MAISON HANTÉE**  
16H À 19H30  
LOCAL DE L'APHK

CONCOURS POUR LES ENFANTS AYANT FRÉQUENTÉ LES DEUX ACTIVITÉS  
POUR PETITS ET GRANDS

LE SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE SERA PRÉSENT DANS LES RUES DE 16H À 20H

Logos: APHK, Cent Mille Lieux, Saint-Pascal

## Sommaire

À la une .....	3
Horaire des bureaux municipaux.....	3
Rapport financier 2023 .....	4-5
Résumé des séances du conseil.....	5-6
Service des travaux publics.....	6
Service des communications.....	7
Horaire SAAQ.....	7
Service des loisirs.....	8
Offre d'emploi - Surveillant .....	8
Baseball senior .....	9
L'Impérial de Saint-Pascal.....	9
CPA Saint-Pascal .....	9
Comité des usagers du Kamouraska .....	10
Chronique municipale de la Sûreté du Québec.....	10
Co-Éco.....	11
APHK.....	12
SAE Kamouraska .....	12
Nouvelles de Quartier-Jeunesse .....	13
ABC des Portages.....	13
Club des 50 ans et plus, finale pétanque 2024 .....	14
Invitation de l'Unité Domrémy.....	14
Chantons Noël.....	14
Nouvelles de la Fabrique de Saint-Pascal.....	14

### Horaire régulier des bureaux municipaux Services administratifs

**Lundi au jeudi**  
8 h à 12 h  
13 h à 16 h 45

**Vendredi**  
8 h à midi

## FAITS SAILLANTS

### DU RAPPORT FINANCIER 2023 DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL

#### 3 juin 2024

Selon l'article 105.2.2. de la *Loi sur les cités et villes*, la mairesse doit, normalement, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil. Voici donc mon rapport sur les états financiers vérifiés de l'année 2023.

#### États financiers 2023

Les états financiers de l'année 2023 ont été préparés par le vérificateur externe Mallette, Société de comptables professionnels agréés. Les états révèlent un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 59 888 \$.

Ce montant s'explique par des revenus inférieurs attribuables principalement à peu de terrains vendus dans les différents développements. Quant aux dépenses, elles ont été plus élevées par rapport à celles budgétées, plus particulièrement aux départements de l'hygiène du milieu et de la sécurité civile, en lien avec les événements du mois d'août.

#### **Programme triennal des immobilisations**

Des dépenses en immobilisations ont été faites dans l'année 2023 pour un montant de 2 001 438 \$ et les principales réalisations sont les suivantes :

- Achat d'un pick-up pour le service incendie;
- Achat d'un tracteur-souffleur pour la voirie;
- Ingénierie pour le projet Chapleau/Blondeau/section Saint-Elzéar;
- Reconditionnement d'une pompe et achat de pompe;
- Rénovation du centre communautaire.

#### **Excédent accumulé au 31 décembre 2023**

À la fin de cet exercice, l'excédent accumulé non affecté

est de 474 795 \$. Dans le futur, le conseil municipal peut décider d'affecter une partie ou même la totalité de cet excédent à des fins particulières et en réserver les montants de façon formelle. Il serait ici judicieux de bonifier le surplus pour le maintenir à 10 % du budget de la Ville pour avoir un fonds pour pallier les imprévus et aux premiers mois de l'année en attendant le premier versement des comptes de taxes.

#### **Réserves financières**

Par le passé, une réserve financière a été créée pour le financement de dépenses futures relatives au pompage, à la déshydratation, à la disposition et au traitement des boues des étangs aérés ainsi qu'à l'entretien et à la réfection du lit de séchage. Au 31 décembre 2023, le montant de la réserve s'élève à 376 590 \$.

De plus, une autre réserve a été créée pour le financement de dépenses futures relatives à l'approvisionnement, au traitement et à la distribution d'eau potable. Au 31 décembre 2023, le montant de la réserve est de 81 987 \$.

#### **Fonds de roulement**

La Ville dispose d'un montant de 400 000 \$ pour emprunter au fonds de roulement les deniers dont elle peut avoir besoin pour financer, entre autres, des dépenses en immobilisations. Le fonds non engagé au 31 décembre 2023 est de 121 672 \$. Le conseil peut emprunter à ce fonds et ainsi éviter un financement à long terme.

#### **Endettement à long terme**

Les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme représentent environ 11,6 % des revenus de taxes réalisés au cours de l'année 2023. Au 31 décembre 2023, le montant de l'endettement total à long terme à la charge de la Ville est de 8 159 496 \$. La Ville de Saint-Pascal se situe au même niveau d'endettement (endettement total net par unité d'évaluation) que les autres municipalités du Québec de 2 000 à

Publié par Ville de Saint-Pascal  
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2312

Courriel: [hoteldeville@villestpascal.com](mailto:hoteldeville@villestpascal.com)  
Site Internet: [www.villesaintpascal.com](http://www.villesaintpascal.com)

Veillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2024 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN : 1201-9305

Prochaine parution : **1<sup>er</sup> novembre 2024** - Date de tombée : **10 octobre 2024**

10 000 habitants selon le profil financier établi par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La dette de la Ville évolue en fonction des services municipaux dispensés aux citoyens et des choix des projets à réaliser selon les décisions du conseil municipal. Au 31 décembre 2023, certains travaux n'avaient pas encore été financés.

**Rémunération des élus**

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier 2023 inclus une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil a reçues de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. Ces informations seront publiées sur le site Internet de la municipalité par la publication de ce rapport. En voici les détails :

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023		
Nom de l' élu(e)	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Solange Morneau	30 040 \$	15 020 \$
Isabelle Chouinard	8 539 \$	4 270 \$
Céline Langlais	8 539 \$	4 270 \$
François Gagné-Bérubé	8 539 \$	4 270 \$
Rémi Pelletier	8 539 \$	4 270 \$
Francis Ouellet	9 604 \$	4 802 \$
Josée Chouinard	9 554 \$	4 777 \$

**Conclusion**

Voici ce qui complète les faits saillants du rapport financier de l'année 2023. Toutefois, les séances du conseil municipal sont enregistrées et diffusées sur le site Web de la Ville. Un auditeur comptable du bureau de Mallette a présenté, à la séance du 13 mai 2024, les états financiers de la Ville pour l'exercice financier 2023. Si vous souhaitez plus de détails, vous pouvez consulter cette séance.

Même avec tous les évènements que nous avons vécus en août 2023, la santé financière de notre Ville reste bonne, mais nous devons redoubler de prudence pour 2024 et 2025. Sachez que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de la conserver tout en offrant le meilleur service possible à la population.

**Solange Morneau, mairesse**

**RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL**

**Séance ordinaire du 5 août 2024**

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 402-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal (aires d'affectation et revitalisation).
- d'adopter le Règlement numéro 403-2024 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'agrandir la zone commerciale CC2 à même une partie de la zone résidentielle RB5 (dans le but de le rendre conforme au plan d'urbanisme modifié).
- d'autoriser le paiement d'un montant de 15 876,21 \$ à la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri pour des frais liés à l'ancien site d'enfouissement sanitaire.
- d'autoriser le paiement à Ortec Environnement Services inc. de coûts supplémentaires au montant de 8 368,61 \$ incluant les taxes dans le cadre du contrat pour le nettoyage et l'inspection télévisée des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- de recommander favorablement le regroupement de l'Office régional d'habitation de L'Islet, de l'Office d'habitation du Kamouraska Est, de l'Office municipal d'habitation de la Ville de La Pocatière, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Gabriel-Lalemant et de l'Office municipal d'habitation de Saint-Pacôme.
- de confirmer son adhésion au regroupement d'achats CHI-2025-2027 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027 et visant l'achat du produit PASS 10 nécessaire dans le traitement de l'eau potable.
- d'adresser une demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour effectuer l'analyse complète de la route Bélanger à partir de l'intersection du boulevard Hébert où la limite permise est de 50 km/h jusqu'à la zone avancée de la courbe où la limite suggérée est de 45 km/h et de procéder à l'installation de matériel incitatif afin de réduire la vitesse sur la route Bélanger et ainsi sécuriser les citoyens de ce secteur.
- de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'améliorer la sécurité de la traverse piétonnière de la zone scolaire à l'intersection de la rue Taché et de l'avenue Sergerie.

*Suite à la page 6*

## RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL (suite)

- de demander à Monsieur Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud d'intervenir auprès de son gouvernement afin qu'il reconnaisse l'importance cruciale de moderniser la couverture cellulaire pour garantir que tous les citoyens de la MRC de Kamouraska bénéficient, de façon équitable, d'un réseau de téléphonie cellulaire de qualité et fiable.
- de ratifier les termes de l'entente de services à intervenir avec Tourisme Kamouraska pour la gestion du bureau d'information touristique de Saint-Pascal pour les périodes estivales 2024, 2025 et 2026.
- de contribuer au programme Carbone Scol'ERE réalisé par l'organisme Co-éco pour l'année scolaire 2024-2025 pour un montant de 2 800 \$ afin de permettre à deux classes de l'école Mgr-Boucher de participer à ce programme.

### Séance extraordinaire du 26 août 2024

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'autoriser le paiement à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) d'un montant de 134 721,50 \$ incluant les taxes et une retenue de garantie de 10 % dans le cadre du contrat pour les travaux de remplacement de trottoirs et d'accepter provisoirement les travaux de remplacement de trottoirs en date du 5 juillet 2024 selon la recommandation de Monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur.
- d'autoriser le paiement à Marcel Charest et Fils inc. d'un montant de 812 427,85 \$ incluant les taxes et une

retenue de garantie de 10 % en regard du contrat pour les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté.

- d'octroyer le contrat pour les travaux de pose d'enrobé bitumineux pour la réparation de la chaussée à Les Entreprises JRMorin inc. au montant de 135 888,95 \$ incluant les taxes.
- d'autoriser l'achat de deux vannes de contrôle Singer pour l'usine de traitement d'eau potable auprès de Les Contrôles PROVAN Associés inc. au coût de 17 450,91 \$ incluant les taxes et les frais de transport et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement-Sécurisation.
- de ratifier les termes de l'avenant à intervenir au contrat de travail de Madame Line St-Pierre, chargée de projet au Service du greffe.
- d'embaucher Monsieur Simon Rancourt à titre de chargé de projet à la direction générale à compter du 3 septembre 2024 et ce, jusqu'au 20 décembre 2024.

**Louise St-Pierre, avocate, OMA**  
**Greffière**  
[greffe@villestpascal.com](mailto:greffe@villestpascal.com)

## MESSAGE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La Ville souhaite rappeler aux citoyens les règles à respecter concernant la disposition des bacs pour la



**Critères pour la levée des bacs**

- ✓ Ouverture face à la rue
- ✓ Ne pas être sur le trottoir
- ✓ Distance de 30 cm entre 2 bacs et 2 pieds d'un bâtiment, d'un poteau ou d'une haie
- ✓ Les 2 roues fixées et en bon état
- ✓ Placer les bacs la VEILLE du ramassage

Service des travaux publics  
 travauxpublics@villestpascal.com  
 418 492-2312, poste 400

cueillette des matières résiduelles.

À noter que si ces conditions ne sont pas respectées, le camion a le droit de ne pas prendre le bac, car il y a des risques de briser le bac ou que les items tombent à l'extérieur du camion.

Le bac doit être placé au chemin la veille de la cueillette, car les camions passent souvent très tôt.

S'il y a plus d'un bac, comme lorsque la cueillette des poubelles et de la récupération se fait la même journée, il faut s'assurer de laisser une distance d'au minimum 30 cm entre les bacs. Il faut aussi éviter de les placer trop près des poteaux, des bâtiments ou des haies de cèdres.

Il faut placer le bac pour que l'ouverture du couvercle soit face à la rue et le couvercle doit être fermé.

Le bac doit comporter 2 roues en bon état et bien fixées.

## DES NOUVELLES DE NOS MARCHÉS PUBLICS

### Encore quelques marchés publics avant la fin de la saison

La saison du Marché de l'Expo approche de sa fin, mais il est encore temps d'en profiter! Tous les dimanches jusqu'au 3 novembre, de 10 h à 14 h, nos producteurs locaux vous attendent à la Place de l'Expo (700, rue Taché) avec leurs produits frais et avec en prime quelques aubaines de fin de saison! Il vous reste encore quelques occasions ultimes pour découvrir le meilleur du Kamouraska avant l'hiver!

### Le Marché de Noël de retour le 7 et 8 décembre

Le Marché de Noël de la Place de L'Expo est de retour les 7 et 8 décembre pour une édition encore plus grandiose! Plus de 50 exposants vous y attendront avec leurs créations uniques, idéals pour vos cadeaux des Fêtes. Cette année, nous souhaiterions que le marché s'étende jusqu'à l'extérieur pour vous offrir un maximum de choix de produits d'ici et ainsi enrichir votre expérience! L'an dernier, plus de 3 000 visiteurs ont fait de cet événement un succès inoubliable, et nous espérons réitérer cet exploit en 2024. Venez plonger dans l'ambiance féérique du Marché de Noël à la Place de l'Expo et découvrez le talent de nos producteurs et artisans locaux!

## UN PROJET DE REPAS À DOMICILE QUI AVANCE BIEN

La Ville de Saint-Pascal, en partenariat avec le Centre d'action Bénévole Cormoran et le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, travaillent au développement d'un projet de repas à domicile destiné à l'ensemble de la population, avec une attention particulière pour les personnes plus vulnérables. Ce projet, en collaboration avec un service de traiteur local, vise à offrir des repas équilibrés, sains et à un juste prix directement livrés chez les bénéficiaires du service. Bien que plusieurs étapes restent à franchir, et certaines ententes à finaliser, le projet progresse bien. Nous espérons être en mesure de livrer les premiers repas dès le mois de novembre. Nous sommes toujours en période de recrutement pour les personnes intéressées à bénéficier de ce service. Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à contacter la Ville pour donner votre nom ou celui de quelqu'un de votre entourage au 418 492-2312, poste 0.

## LA RUE ROCHETTE VEUT S'AMÉLIORER

La Ville de Saint-Pascal, en collaboration avec les Gens d'affaires de Saint-Pascal, les commerçants et les institutions de la rue Rochette, concentrent leur énergie au développement d'un projet visant à améliorer l'attractivité de cette zone commerciale importante située à l'entrée de la ville. Ce projet se concentre sur l'amélioration visuelle du cadre bâti et de l'accessibilité aux services présents sur la rue, avec un accent particulier sur l'aménagement paysager et l'amélioration des façades des bâtiments. Un comité de zone a été formé pour l'occasion et est orchestré par la Ville pour encadrer la démarche. Ensemble, ils travaillent à élaborer un plan d'intervention qui devrait bientôt voir le jour. Un plan qui permettra de dynamiser cette zone et de renforcer son rôle clé dans le paysage de Saint-Pascal.

## TROIS NOUVELLES BORNES ÉLECTRIQUES

La Ville de Saint-Pascal est fière d'annoncer l'installation de trois nouvelles bornes de recharge électrique double sur son territoire. Celle du stationnement de l'école secondaire Chanoine-Beaudet permet d'alimenter deux véhicules, tandis que celles du Centre sportif peuvent en recharger quatre. Il s'agit d'une avancée certaine pour l'implantation et le maintien de véhicules électriques dans les rues de la ville et l'amélioration de la qualité de vie des Pascaliennes et des Pascaliens. Ce projet a été rendu possible grâce au programme de subvention 4 500 bornes du Circuit électrique d'Hydro-Québec.

**Permis de conduire**  
**Immatriculation**  
**Mandataire**

### HORAIRE

**Mandataire SAAQ / Ville de Saint-Pascal**  
**215, rue Rochette**

Veuillez prendre note que les services relatifs aux permis de conduire et à l'immatriculation sont offerts selon l'horaire suivant :

<b>Lundi</b>	<b>9 h à 16 h</b>
<b>Mardi</b>	<b>9 h à 16 h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>10 h à 16 h</b>
<b>Judi</b>	<b>Fermé</b>
<b>Vendredi</b>	<b>Fermé</b>

Merci et bonne journée!

Pour tout renseignement : [saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca) | 418 492-7314

## CENTRE SPORTIF

### ❖ Horaire des activités libres

Des périodes de hockey libre et de patinage libre sont prévues à chaque semaine. Cependant, comme l'horaire peut varier, nous vous invitons à consulter de façon hebdomadaire le [www.villesaintpascal.com](http://www.villesaintpascal.com), section *Loisirs*, onglet *Activités libres - Centre sportif* afin de connaître l'horaire établi.

Le Service des loisirs souhaite effectuer un rappel : pour des raisons de sécurité, il est important de respecter les groupes d'âge établis pour les périodes de hockey libre. De plus, le casque (avec grille ou visière) et les gants sont obligatoires pour tous lors de ces périodes.

### ❖ Location de glace

Il est possible d'effectuer la location de l'aréna; pour connaître les disponibilités et les coûts, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.

### ❖ Ligue de curling

**Journée Porte ouverte : Jeudi 17 octobre, 13 h**

Cette journée vous permet de vous initier à ce sport et d'en apprendre les rudiments **gratuitement**.

Inscription obligatoire : Réjean Joseph  
418 492-9228

## LOCATION DE GYMNASES

Il vous est possible de louer un gymnase à l'école secondaire Chanoine-Beudet pour une activité hebdomadaire ou occasionnelle.

Vous désirez vous joindre à une activité déjà organisée? Laissez vos coordonnées en mentionnant l'activité qui vous intéresse (badminton, volleyball, hockey cosom).

Renseignez-vous au Service des loisirs.



**OFFRE  
D'EMPLOI**

↓

**Surveillant  
anneau de glace  
et glissade**

Saint-  
**pascal**

Le Service des loisirs requiert du personnel étudiant pour combler les heures d'opération de l'anneau de glace et de la glissade.

### Tâches :

- Accueillir les utilisateurs;
- Compléter le rapport journalier des activités;
- Voir au bon déroulement et appliquer les règles de sécurité;
- Déneiger l'équipement, au besoin;
- Effectuer toutes autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

### Exigences :

- Être aux études;
- Être âgé de 14 ans et plus;
- Disponibilité en soirée, la fin de semaine et lors des congés scolaires;
- Sens des responsabilités;
- Bonne condition physique;
- Disponibilité de la mi-décembre à la mi-mars.

### Salaire :

- À compter de 16,75 \$; selon la politique salariale en vigueur.

**Transmettre votre curriculum vitæ  
avant le 18 octobre 2024 :  
loisirs@villestpascal.com ou  
420, rue Notre-Dame  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0**



## CHAMPIONS 2024

### Une première saison couronnée de succès!

Les Industries Desjardins du Kamouraska a fait les choses en grand en remportant les honneurs de la série finale de la Ligue de baseball senior Puribec. Lors du cinquième match, devant plus de 600 spectateurs, l'équipe a mis la main sur la Coupe Couture-Verret pour une première fois depuis 2011. Une fin de partie digne des scénarios d'Hollywood avec une remontée spectaculaire pour l'emporter 7 à 6 contre Rimouski. Il s'agissait d'un retour du baseball senior au Kamouraska après une pause de deux saisons, mais une toute première saison à Saint-Pascal.



En plus du championnat des séries, les Industries Desjardins du Kamouraska avait remporté, un peu plus tôt cet été, le titre de champion de la saison régulière. Le support des partisans, des commanditaires et des nombreux bénévoles a donné un air d'aller sans précédent à cette saison couronnée de succès.



## L'IMPÉRIAL AMORCERA UNE 22<sup>e</sup> SAISON AVEC PLUSIEURS NOUVEAUX VISAGES

La saison morte a été très occupée pour les dirigeants de l'Impérial et ces efforts n'auront pas été vains! Les blessures des vétérans Alexandre Laflamme et Pierre-Luc Morin auront été déterminantes dans leur décision de non-retour au jeu.

D'autres joueurs ont décidé de prendre une pause pour la prochaine saison. Malgré cette situation exceptionnelle, le club pourra compter sur l'arrivée de 3 nouveaux joueurs cette saison qui auront leur mot à dire dans les succès de l'équipe. La présentation de ces trois joueurs sera faite sur la page Facebook de l'équipe dans les jours à venir!

Un petit indice sur un de ces trois joueurs, il est natif de Saint-Alexandre et a évolué avec les Voisins et les Albatros...

Le camp d'entraînement a débuté le 28 septembre et se poursuivra en octobre. Un match pré-saison est prévu le samedi 26 octobre alors que les Seigneurs de La Pocatière seront les visiteurs au Centre sportif de Saint-Pascal à compter de 19 h 30.



## Grande collecte de canettes et de bouteilles consignées

**Samedi 5 octobre  
début 13h00**

**Laisser vos contenants consignés à l'extérieur  
Identifiés au nom du CPA.**

**Vous pouvez aussi les apporter chez CarrXpert  
Kamouraska, rue Rochette**

**MERCI !**

**Aussi deux lieux de dépôt où vous pouvez  
déposer vos sacs en tout temps :**

- 870, rue Desjardins,  
SAINT-PASCAL, chez Andrée-Anne
- 192A, route 230 Ouest,  
SAINT-PHILIPPE-DE-NERI, chez Marlène

**Journée d'information sur la santé positive!**



**#1** L'importance de la promotion et de la prévention dans l'atteinte d'une santé positive.

**#2** Les jeunes et leurs familles : quels moyens à mettre en œuvre pour valoriser la santé positive?

**#3** L'importance d'une bonne santé émotionnelle dans le maintien d'une santé globale saine.

**#4** La santé physique, la santé cognitive, l'intervention par la nature: des ingrédients essentiels pour le maintien d'une bonne santé positive.



**COMITÉ DES USAGERS DU KAMOURASKA**

**Journée d'information sur la santé positive!**

Le Comité des usagers du Kamouraska invite la population de la MRC à participer **gratuitement** à une magnifique journée d'information sur la santé positive se déroulant sur 4 conférences en collaboration avec des organismes du milieu.

**Places limitées gratuites - Réservation obligatoire avant le 11 octobre - Dîner inclus**

**Réservation :** 418 868-7876 | [comite.des.usagers.kamou.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:comite.des.usagers.kamou.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

**Quand :** 19 octobre 2024, de 9 h à 16 h 15

**Où :** Camp Richelieu de Saint-Pascal  
<https://maps.app.goo.gl/yn2CLx3sQGSd2A3J9>



**CHRONIQUE MUNICIPALE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**Prévention aux abords des zones scolaires**

Le long congé estival a permis à plusieurs d'entre vous de décrocher et de refaire le plein d'énergie. Malgré tout, il ne faut pas oublier que des milliers d'élèves et d'écoliers reprendront le chemin des classes dans les prochains jours. La Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement prudents et vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux enfants qui se déplaceront à pied ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter, car les écoliers montent ou descendent de l'autobus et il s'agit d'un moment où ils sont les plus vulnérables.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire

dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution. Également, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 210 \$ plus les frais et la contribution. Cette nouvelle disposition en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2019 fait en sorte que les amendes sont doublées pour les infractions de vitesse en zone scolaire, tout comme en zone de construction.

Rappelons également la présence des brigadiers scolaires aux abords des zones scolaires. Leur présence est essentielle pour assurer la sécurité des enfants. Les automobilistes ont l'obligation de respecter les consignes des brigadiers. Le non-respect des consignes d'un brigadier est punissable en vertu du Code de la sécurité routière.

Les agents communautaires et patrouilleurs de la Sûreté seront présents dans les écoles afin de transmettre les différentes consignes de sécurité aux écoliers. Ces derniers seront sensibilisés à rester prudent et visible lors de déplacements dans les zones scolaires.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée!



# Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

## 5 choses à savoir pour gérer ses branches d'arbres tombées



### Déchiquetage : débouché numéro 1

Ce processus transforme les branches en copeaux. Le déchiquetage peut être fait soi-même à domicile, par un professionnel ou en les apportant à votre écocentre.



### Le réemploi des copeaux

Les copeaux ont de nombreuses utilisations : paillis pour les plantes, bois raméal fragmenté pour les sols, litières pour animaux, ... Ils peuvent aussi être ajoutés à votre composteur domestique!



### Autres options de gestion

Laisser les branches se décomposer naturellement est une excellente option.

Cependant, les brûler est moins recommandé à cause des risques de sécurité et de pollution.



### Les directives de sa MRC

Apporter les branches aux écocentres pour les MRC de Rivière-du-Loup et les Basques.

Faire du déchiquetage à domicile dans la MRC de Kamouraska (limite la propagation de l'agrile du frêne).



### Les branches contaminées

S'informer sur les insectes et les maladies qui affectent les arbres. En cas d'observation, le signaler sur le site du gouvernement et à l'entreprise où vous les apportez pour une gestion plus adaptée.



En suivant les directives de votre MRC et en favorisant le réemploi.

**Vos branches seront  
gérées de façon  
optimale!**





## L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA EST

L'APHK au cœur du Kamouraska  
depuis 40 ans!



### Halloween

Si vous avez visité la maison hantée de l'APHK l'an passé, vous en avez certainement gardé un souvenir marquant! Surveillez les publicités de la Ville de Saint-Pascal pour connaître les détails de l'édition 2024.

### Recherche de perles rares!

L'APHK cherche à combler deux postes :

- **Agent ou d'agent(e) d'intégration** (35 heures/semaine) : vous favorisez l'autonomie et l'intégration sociale de personnes handicapées par l'organisation et l'offre d'activités et de formations, par l'offre de soutien civique et par la sensibilisation de la population en général, en collaboration avec nos principaux partenaires (CISSS, programme de TES du cégep de La Pocatière, etc.).
- **Agente ou d'agent de bureau** (24 heures/semaine) : vous appuierez la direction générale dans la réalisation de diverses tâches administratives et dans la gestion des communications de l'organisme (mise à jour du site Internet, production du journal trimestriel).

Nous sommes sensibles à la conciliation famille/travail. Les détails se trouvent sur la page Facebook de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est et sur la section « blogue » du [www.aphke.org](http://www.aphke.org).

Ça devient une tradition! La boutique de l'APHK tient sa vente annuelle de livres et de casse-têtes usagés. Venez voir nos derniers arrivages!

La boutique est située au 655, rue Taché. Le stationnement est accessible par l'avenue Lagacé. La boutique est ouverte aux heures habituelles, soit les jeudi et vendredi (12 h à 18 h) et le samedi (10 h à 16 h).



### Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.

*Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.*



555, rue Hudon  
Saint-Pascal G0L 3Y0  
(sur rendez-vous)

1011, 6<sup>e</sup> avenue Pilote  
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:  
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:





## DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Bilan positif pour jeunes en action 2024. C'est 110 présences de jeunes du Kamouraska qui auront pu faire de nombreuses activités/ sorties avec la MDJ durant

semaine à venir.

La Travée, toujours en fonction, est à la recherche de nouveaux contrats pour nos jeunes. Exemple de menus travaux possibles : gardiennage, ramasser les feuilles, ramasser les pommes, déneiger l'entrée d'une cour, etc. Pour plus d'informations, vous pouvez nous téléphoner au 418 492-9002.

Le 13 septembre 2024 dernier, se tenait le tout premier conseil d'administration jeunes de l'année. Voici les jeunes qui en font partie : Laurence M., Audrey-Anne L., Juliette C., Louis-Borromé L., Miguel T. et Arielle T.

l'été 2024. Pour tout voir ce qui s'est passé, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/QJstPascal/>

La semaine des Maisons des jeunes aura lieu du 14 au 20 octobre 2024. Beaucoup d'activités au menu. Il y aura une soirée portes ouvertes, une soirée d'atelier bouffe, une soirée bricolage d'accessoires pour les furets, une heure de zoothérapie avec Alexandra Pineault et ses furets, une sortie au Salon de Quilles de Saint-Pascal (inscription obligatoire) et nous irons faire du bénévolat dans une ferme du Kamouraska. Pour avoir le lien, demandez-le en privé sur notre Facebook.



Certains jeunes de la Travée été 2024

Le retour de l'aide aux devoirs se fera dans la semaine du 21 octobre 2024. Nous offrons ce service aux jeunes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école primaire.

Vous pouvez également nous écouter tous les mercredis dès 8 h 05 au poste de radio 97,5 pour savoir toutes les nouvelles de la



Jeunes du CAJ 2024-2025

La MDJ est fière de vous annoncer qu'elle fêtera ses 40 ans de présence dans la Ville de Saint-Pascal. Plusieurs activités auront lieu du 3 octobre 2024 au 3 octobre 2025. Plus de détails à venir sur notre page Facebook.

Vous pouvez consulter notre site Internet au [www.mdjstpascal.ca](http://www.mdjstpascal.ca) ou notre page Facebook pour plus d'informations.

**Caroline Beaulieu**  
**Intervenante, responsable**  
**de l'animation**  
**Maison des jeunes de**  
**Saint-Pascal**  
**418 492-9002**



ABC des Portages est un organisme d'alphabétisation populaire dans les MRC de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata.

Service d'écrivaine publique  
 À Saint-Pascal et La Pocatière  
**GRATUIT**

**Vous avez besoin d'aide pour :**

- Comprendre ou écrire un document.
- Envoyer ou répondre à vos courriels.
- Trouver des sites en ligne.



**Nous vous accompagnons**  
**dans votre démarche.**  
**En rencontre individuelle.**



**PRENDRE RENDEZ-VOUS au 581 466-1219 ou [abckamouraska@gmail.com](mailto:abckamouraska@gmail.com)**

Saint-Pascal : les lundis La Pocatière : les mardis et mercredis

Linda Béland, formatrice ABC des Portages



## NOUVELLES DE LA FABRIQUE DE SAINT-PASCAL

### Ma paroisse j'y tiens...je la soutiens

La campagne de la « **Capitation** » bat son plein. Comme à chaque automne, notre Église sollicite votre générosité afin qu'elle puisse poursuivre sa mission. Vous recevrez par la poste l'information sur la manière de contribuer. **La capitation est au coût minimal de 55 \$** par personne majeure. À ceux et celles qui désirent faire des dons supplémentaires, soyez assurés de notre grande appréciation.

Les travaux planifiés ces trois dernières années ont été réalisés tel que prévu : les portes et fenêtres ont été restaurées, la toiture de la sacristie a été repeinte. Comme il arrive souvent lorsque l'on exécute des travaux, quelques réparations non prévues se sont ajoutées. En effet, nous avons dû remplacer 183 vitraux, ainsi que changer deux petites fenêtres. Nous avons donc un dépassement de coût de 20 000 \$ au budget initial. Dans l'ensemble, le montant investi par la Fabrique est d'environ 80 000 \$. Cette année, nous devons, à très court terme, réaliser des travaux urgents de plomberie (égout) pour une dépense estimée à 5 000 \$.

Des bénévoles sillonneront votre secteur pour recueillir vos dons dans la semaine du 13 octobre 2024. Accueillons-les avec gentillesse et soyons fiers d'appartenir à la communauté chrétienne de Saint-Pascal et Saint-Germain.

Notre église s'est fait peau neuve, et grâce à votre grande générosité, nous pouvons dire mission accomplie et merci pour votre soutien!

Un grand merci à tous les bénévoles.

*Votre conseil de Fabrique*

### CLUB DES 50 ANS ET PLUS FINALE PÉTANQUE 2024

Le 3 septembre a eu lieu la finale de pétanque pour les mardis et mercredis de l'été.

Les équipes finalistes en compétition (photo 1) étaient :

- L'équipe no 4 du mardi soir, composée de France Charest, Céline Richard et Jean-Guy Charest;
- L'équipe no 7 du mercredi soir, composée de Réal Hudon, Hélène Deschênes et Nicole Dionne.



L'équipe gagnante de la finale 2024 a été l'équipe de Réal Hudon. (photo 2)

Merci à ces deux équipes d'avoir accepté de jouer le jeu ainsi qu'aux nombreux spectateurs qui ont défié les



moustiques. Merci également à tous les joueurs qui ont été fidèles tout au long de la saison estivale. Merci à Nicole Despatis pour son beau travail.

On se dit à l'année prochaine!

### INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

L'Unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite les samedis 5 octobre et 2 novembre 2024 à 20 h, à la salle communautaire de Kamouraska, à une soirée dansante avec la musique de Jean-Paul et Sylvie. Au cours de la soirée, un délicieux goûter préparé par Réjeanne et Gaston vous sera servi.

Bienvenue à tous, nous vous attendons nombreux!

**Gisèle Chamberland, présidente**

**418 492-3626**

### CHANTONS NOËL

Eh oui! dans quelques mois nous parlerons de Noël. Depuis plusieurs années, le conseil de Fabrique souhaite présenter un concert de Noël dans notre belle église et vous le demandiez également. Cette année notre souhait se réalisera. En effet, samedi le 21 décembre en soirée, le groupe vocal Mou'Anse de La Pocatière dont la qualité des interprétations n'est plus à faire, viendra interpréter de belles mélodies. Inscrivez cette date à votre agenda et venez festoyer avec nous. Les billets au coût de 20 \$, 10 \$ pour enfants de 6 à 12 ans, seront en vente bientôt. Une invitation de votre conseil de Fabrique de Saint-Pascal.

*Conseil de la Fabrique*



# familiprix

EXTRA



Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier  
PHARMACIENNES

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h

Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h

Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal 418 492-1234

Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin!



CENTRE VISUEL ST-PASCAL  
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste

Dre Stéphanie Bélanger, optométriste

Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832

Riche en  
expertises

mallette.ca

Carolyne Thériault, CPA auditrice  
carolyne.theriault@mallette.ca

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice  
jessy.lemieux@mallette.ca

Pascal Briand, CPA auditeur  
pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière : 418-856-2690  
St-Pascal : 418-492-3515

MALLETTE

## ROYAL LEPAGE

### KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

vdrapeau@royallepage.ca



*Courtier immobilier résidentiel et commercial*

**Véronique Drapeau 418 894-3375**

# CET ESPACE est pour vous!

carrosserie  
**SÉBASTIEN MASSÉ**  
418 308-1001

**CarXpert**  
Carrossier expert  
KAMOURASKA

✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie  
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille

enterprise 216, rue Rochette, Saint-Pascal

# Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**HÉLAINE PETTIGREW**

Conseillère en publicité

418 492-2706 poste 108

helaine@leplacoteux.com

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

WWW.LEPLACOTEUX.COM



# Gens D'AFFAIRES DE SAINT-PASCAL

Vous aimeriez devenir  
membre **gratuitement?**

Louis Turbide  
418 492-2706 poste 105  
direction@leplacoteux.com

@gensdaffairesdesaintpascal

COUPON-RABAIS | PROMO OCTOBRE



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal  
418 492-2347

VOTRE SPÉCIALISTE EN **CHAUFFAGE**  
DANS L'EST DU QUÉBEC !



OBTENEZ GRATUITEMENT  
UN SEAU À CENDRE  
AVEC PELLE  
(D'UNE VALEUR DE 49,98\$)

À L'ACHAT D'UN  
POÊLE À BOIS



001-3065



OBTENEZ GRATUITEMENT  
10 SACS DE GRANULE  
AMBIANCE  
100% BOIS FRANC  
(D'UNE VALEUR DE 75\$)

À L'ACHAT  
D'UN POÊLE  
À GRANULES



Offre valable jusqu'au  
31 octobre 2024  
sur présentation de  
ce coupon-rabais  
pour les résidents de  
Saint-Pascal seulement.  
Détails en magasin.

EXPERT-CONSEIL | LIVRAISON | INSTALLATION | RÉPARATION | TOUS VOS SERVICES À UN MÊME ENDROIT !

## CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire  
**Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses  
plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé et ne manquez rien  
de l'actualité traitée dans votre hebdomadaire  
**Le Placoteux** en  
vous inscrivant à notre infolettre.

Pour vous inscrire,  
rendez vous sur  
[leplacoteux.com/inscription-infolettre](https://leplacoteux.com/inscription-infolettre)

Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

939603323